

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 MARS 2018 A 18 HEURES – ISOLA VILLAGE
Compte-rendu d'affichage au public

Présents : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mrs MALLET Jean-Marie, AGNELLI Jean-Louis, Mmes BAUDIN Christine, BELPOIS Valérie, Mrs DE COLOMBE Bruno, FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mrs MORISSET Luc et VERSTRAETE Nicolas

Pouvoirs : Mme ROMAN Christine à Mme BAUDIN Christine
M. AGNELLI Philippe à M. MALLET Jean-Marie

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2018

Le compte rendu de la séance du 20 février 2018 est approuvé.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE TRESORIER

Conformes aux comptes administratifs
APPROUVE à l'unanimité

3. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Monsieur Denis BASTANTI a pris la parole pour présenter les comptes administratifs 2017.
Monsieur le Maire est sorti de la salle et le conseil municipal a procédé au vote :

Budget Communal

Investissement :		Fonctionnement	
Recettes :	4 553 270,98 €	Recettes :	5 177 800,94 €
Dépenses :	4 771 215,35 €	Dépenses :	4 291 715,59 €

APPROUVES à l'unanimité

Budget électricité

Investissement :		Fonctionnement	
Recettes :	210 955,98 €	Recettes :	1 268 134,25 €
Dépenses :	205 135,78 €	Dépenses :	1 253 070,37 €

APPROUVES à l'unanimité des membres moins un, considérant que Monsieur le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

4. APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION

- Taxe d'habitation : 12.88 %
- Taxe foncière (bâti) : 12.67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 20.00 %

Les taux restent inchangés par rapport à l'an dernier.
APPROUVE à l'unanimité

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Budget principal

Affectation en investissement :	826 946,81 €
Affectation en fonctionnement :	1 540 769,31 €

APPROUVES à l'unanimité

Budget électricité

Affectation en investissement :	0,00 €
Affectation en fonctionnement :	331 495,35 €

APPROUVES à l'unanimité

6. PROPOSITIONS BUDGETS PRIMITIFS

Budget principal

Recettes et dépenses de fonctionnement : 6 072 550 €

Recettes et dépenses d'investissement : 3 518 607 €

APPROUVE à l'unanimité

Budget électricité

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 342 619.00 €

Recettes et dépenses d'investissement : 272 465,73 €

APPROUVE à l'unanimité

Budget Camping

Recettes et dépenses de fonctionnement : 150 000.00 €

Recettes et dépenses d'investissement : 309 772,00 €

APPROUVE à l'unanimité

7. SUBVENTIONS 2018

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes pour l'année 2018 :

CDOS	50 €
AFSEP	100 €
Association des Paralysés de France	100 €
Association Ski Etudes Jean Franco	500 €
Association Sportive Collège Jean Franco	960 €
Back to Back	22 000 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Isola	4 000 €
Amicale des forestiers sapeurs de Clans	100 €
ONAC (08/05 et 11/11)	100 €
Ecole village	5 500 €
Ecole station	13 363 €
GEDAR	400 €
Les Chœurs de la Tinée	2 000 €
Nice Côte d'Azur Initiative	1 000 €
Association des sports mécaniques d'Isola 2000	15 000 €
Secours Catholique	200 €
Collège Jean Franco	500 €
Association « les Chats du Mercantour »	100 €
Amical Motor Club de Grasse	7 000 €

APPROUVE à l'unanimité

8. SUBVENTION SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Attribution d'une subvention aux sportifs de haut niveau de la station, catégories ski alpin, course automobile et snowboard.

Matthieu FAIVRE : 40 000 €

Christophe FERRIER : 5 000 €

Julia PEREIRA : 25 000 €

Ken VUAGNOUX : 3000 €

APPROUVE à l'unanimité

9. SUBVENTION COMITE DES FETES

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 42 500 € au Comité des Fêtes d'Isola et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

APPROUVE à l'unanimité

10. SUBVENTION AU CLUB DES SPORTS

Messieurs MORISSET Luc et AGNELLI Jean-Louis sont sortis de la salle.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 33 000 € au Club des Sports et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

APPROUVE à l'unanimité des membres moins deux, considérant que Messieurs MORISSET Luc et AGNELLI Jean-Louis sont sortis de la salle et n'ont pas pris part au vote.

11. SUBVENTION UNION SPORTIVE ISOLIENNE

Messieurs AGNELLI Jean-Louis et CLARY Edmond sont sortis de la salle.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 22 500 € à l'USI.

APPROUVE à l'unanimité des membres moins deux, considérant que Messieurs AGNELLI Jean-Louis et CLARY Edmond n'ont pas pris part au vote.

12. SUBVENTION COJIC

Monsieur CLARY Edmond est sorti de la salle et Madame BAUDIN Christine n'a pas voté au nom de Madame ROMAN Maryse de qui elle a reçu pouvoir pour la présente séance

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 5 000 € au COJIC

APPROUVE à l'unanimité des membres moins deux, considérant que Monsieur Edmond CLARY est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote et que Madame BAUDIN n'a pas voté au nom de Madame ROMAN de qui elle a reçu pouvoir pour la présente séance.

13. SUBVENTION AMONT

Monsieur Edmond CLARY est sorti de la salle.

Attribution d'une subvention de 200 €.

APPROUVE à l'unanimité des membres moins un, considérant que Monsieur CLARY est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

14. CONVENTION D'OBJECTIFS EPIC – AVENANT N°3

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention supplémentaire et le versement simultané des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres pour l'année 2018.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs de l'EPIC OT « Espace Mercantour ».

APPROUVE à l'unanimité.

15. FESTIVAL DE MUSIQUE 2018 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal approuve le budget prévisionnel du festival de musique et autorise le Maire à solliciter les aides financières de la Région et du Département.

APPROUVE à l'unanimité

16. MONTAGNES PASTORALES ITALIENNES

Le Conseil Municipal approuve le cahier des charges 2018 pour la location des montagnes pastorales italiennes.

APPROUVE à l'unanimité

17. ACQUISITION DE MOBILIERS URBAINS – PROGRAMME 2018

Le Conseil Municipal approuve le programme 2018 d'acquisition de mobiliers urbains (séparateurs bois, corbeilles de propreté, tables, bancs ...) pour le village et la station, approuve le plan de financement, sollicite l'aide financière du Département et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

APPROUVE à l'unanimité

18. PROJET MIELLERIE : APPROBATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

APPROUVE à l'unanimité

19. MODIFICATION DU PROJET « REQUALIFICATION DE L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE (FOEHN ET CAMPING) »

Suite à une erreur matérielle, le Conseil Municipal approuve la modification et le nouveau montant du projet, modifie le plan de financement, sollicite les aides financières des conseils départemental et Régional et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

ADOPTE à l'unanimité

20. REGIE MULTI-ACCUEIL : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE CREATION ;

Le Conseil Municipal approuve la modification des article 1-4-11 et 12 de la délibération n°110/07 du 11 octobre 2007.

ADOPTE à l'unanimité

21. AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE D'ISOLA 2000 ET DE LA MAISON D'ISOLA – APPROBATION DU PROJET ET DES DOSSIERS D'ENQUETE – DEMANDE D'OUVERTURE DES ENQUETES CONJOINTES D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Monsieur Denis BASTANTI est sorti de la salle.

Le Conseil Municipal décide de :

1°) d'approuver le projet d'aménagement tel que présenté dans les dossiers d'enquête ;

2°) d'engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique et poursuivre l'acquisition par voie d'expropriation des biens nécessaires à la réalisation de ce projet, sur la base de l'estimation de France domaine ;

3°) Adopter les projets de dossiers réglementaires établis en application des articles R. 112-4 et suivants et R. 131-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, comportant le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi que le dossier d'enquête parcellaire ;

4°) Solliciter de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes l'ouverture des enquêtes correspondantes et de bien vouloir prendre, aux termes desdites enquêtes, un arrêté déclarant d'utilité publique ledit projet au profit de la Commune d'ISOLA, et déclarant cessibles les biens nécessaires à sa réalisation ;

5°) Autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes de cession amiable susceptibles d'intervenir au cours de la procédure, avec les propriétaires et les locataires concernés sur les bases fixées par France domaine ;

6°) Autoriser Monsieur le Maire, en cas d'échec des négociations, à poursuivre la procédure d'expropriation dans ses phases administrative et judiciaire et notamment :

- A saisir Monsieur le Juge de l'Expropriation en vue de l'obtention de l'ordonnance d'expropriation et la fixation judiciaire des indemnités,
- A ester en justice et à défendre les intérêts de la Commune devant les juridictions compétentes, en désignant le cas échéant un Avocat pour représenter la Commune lors de la phase administrative et judiciaire de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

7°) Autoriser Monsieur le Maire à finaliser et à signer tous documents administratifs et juridiques afférents à ce dossier ;

8°) Dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

APPROUVE à l'unanimité des membres présent moins un, considérant que Monsieur Denis BASTANTI est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

22. TRANSPORTS SANITAIRES ISOLA 2000 – RESILIATION A L’AMIABLE DE LA CONVENTION

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la résiliation à l’amiable de la convention du 03/11/2017 liant la commune à la société Ambulances Odyssée.

APPROUVE à l’unanimité

23. CONVENTION RELATIVE AUX MODALITE D’USAGE, A L’AUTORISATION DE PASSAGE, AUX AMENAGEMENTS, A L’ENTRETIEN ET A LA PROMOTION DE L’ITINERAIRE EN VTT A ASSISTANCE ELECTRIQUE AURON-NICE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la Métropole Nice-Côte d’Azur.

APPROUVE à l’unanimité.

24. ACQUISITION PARCELLES DE TERRAIN HOIRS GARIN

Le Conseil Municipal approuve l’acquisition des parcelles sises au Cianciastel pour un montant de 36 000 euros et autorise le quatrième adjoint à signer le compromis sous seing privé et l’acte notarié correspondant.

ADOPTE à l’unanimité.

25. VENTE DE PARCELLES AUX CONSORTS RICCI/ICART

Le Conseil Municipal approuve la vente de parcelles, sises « La Cerisiero », aux consorts RICCI/ICART, pour un montant de 50 000 euros et crée la servitude de passage.

Monsieur le quatrième adjoint est autorisé à signer l’acte notarié correspondant.

APPROUVE à l’unanimité

26. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DU MAIRE

Le Conseil Municipal approuve le remboursement des frais qui seront engagés par le Maire dans le cadre de son déplacement aux Ménuires pour le « Coq d’Or ».

APPROUVE à l’unanimité.

27. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal décide la suppression de 4 postes d’adjoint administratif de 2^{ème} classe, 3 postes d’adjoints technique de 2^{ème} classe, 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe, 1 poste d’éducateur principal de jeunes enfants.

Le tableau des effectifs est adopté.

APPROUVE à l’unanimité

Les délibérations sont consultables en Mairie d’Isola